

LE DOYEN DE LA FACULTE DE SANTE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,
- Vu l'arrêté en date du 12 juillet 2007 portant création du D.U de FORMATION DES INVESTIGATEURS AUX ESSAIS CLINIQUES DES MEDICAMENTS, modifié par les arrêtes en date du 05 octobre 2015, du 03 juillet 2018, du 02 juillet 2019 et du 02 juillet 2024
- Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 23 janvier 2025 du président de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de santé

ARRETE

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2024-2025 un jury d'examen pour le D.U de FORMATION DES INVESTIGATEURS AUX ESSAIS CLINIQUES DES MEDICAMENTS

Article 2 : Le jury est présidé par le Professeur SIMON Tabassome (PU-PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Professeur CHASSANY Olivier (PU-PH)
Docteur BERARD Laurence (PH)

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

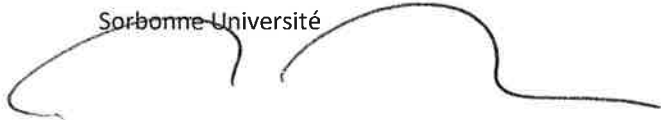
Article 5 : Le directeur général de la faculté de santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 24 mars 2025

Pour la Présidente et par délégation

Doyen de la faculté de Santé

Sorbonne Université



Bruno RIOU